



est ce mon compagnon peut aller chercher mon enfant à l'école ?

Par **selcing**, le **11/01/2010** à **12:49**

Bonjour,

Mon ex concubin refuse que mon compagnon actuel vienne chercher notre fils à l'école. Nous avons l'autorité parentale conjointe.

Est ce qu'il a le droit de refuser et de m'empêcher à ce que mon compagnon puisse prendre mon fils à l'école ?

Merci d'avance de votre réponse.